

## **Communiqué du** **Conseil National de Sécurité**

Une réunion du Conseil National de Sécurité s'est tenue, ce jeudi 4 août 2022, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur deux points :

1. La situation sécuritaire générale ; et
2. La situation des 49 soldats ivoiriens détenus au Mali.

### 1. AU TITRE DE LA SITUATION SECURITAIRE GENERALE

Le Conseil National de Sécurité, à la suite de la présentation du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, note, avec satisfaction, la stabilité constante de la situation sécuritaire générale, dans notre pays.

Le Conseil National de Sécurité se réjouit, notamment, du bilan satisfaisant de l'Opération « Epervier 7 » qui, depuis septembre 2021, a permis, entre autres, la destruction de 1 235 fumoirs, le démantèlement de 727 gares anarchiques, l'interpellation de 6 511 personnes, la saisie d'environ 4 tonnes de cannabis et 57 tonnes de produits prohibés ainsi que celle de 23 armes à feu.

Toutefois, le Conseil National de Sécurité déplore des événements marquants, survenus depuis sa dernière réunion du 7 juillet 2022, à savoir :

- Des affrontements impliquant principalement des jeunes, à Odienné et à N'Douci, et ayant occasionné cinq (5) morts, de nombreux blessés et plusieurs dégâts matériels ; ainsi que
- Deux graves accidents de la circulation sur les axes Abidjan-Alépé et Konoufla-Yamoussoukro, dont le lourd bilan s'élève à 38 décès et 12 blessés.

Consterné par ces drames, le Président de la République présente, à nouveau, ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées, formule des vœux de prompt rétablissement aux blessés et exprime sa compassion aux victimes des dégâts matériels.

S'agissant des troubles sociaux, le Président de la République, en vue de lutter efficacement contre ces incidents, a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de prendre des mesures idoines pour le renforcement de la cohésion

sociale. A cet égard, la contribution de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels sera sollicitée.

Concernant les accidents de la circulation survenus sur les axes Abidjan-Alépé et Konoufla-Yamousoukro, le Président de la République a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi que le Ministre des Transports à l'effet d'accélérer les enquêtes en cours, pour situer toutes les responsabilités.

En outre, afin de réduire considérablement les accidents de la circulation, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et au Ministre des Transports d'accélérer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière 2021-2025, notamment les volets sensibilisation et répression.

Dans ce cadre, le Conseil National de Sécurité a marqué son accord pour l'extension de la vidéo verbalisation tout le long des autoroutes, la réforme du permis de conduire et l'activation du Tribunal de simple police dans le Grand Abidjan.

Enfin, le Conseil National de Sécurité appelle les populations vivant en Côte d'Ivoire, en particulier les jeunes et les usagers de la route, à faire preuve de civisme et de responsabilité.

Le Conseil National de Sécurité tient également à féliciter et à encourager l'ensemble des Autorités et acteurs engagés dans la sécurisation et la stabilité de notre pays.

## 2. AU TITRE DE LA SITUATION DES 49 SOLDATS IVOIRIENS DETENUS AU MALI

Le Conseil National de Sécurité a entendu une communication du Ministre en charge de la Défense sur la détention, depuis le dimanche 10 juillet 2022, de 49 militaires ivoiriens au Mali.

En particulier, le Conseil National de Sécurité a été informé, qu'après plusieurs refus des Autorités maliennes, le Chargé d'Affaires et l'Attaché militaire de l'Ambassade de Côte d'Ivoire au Mali ont finalement pu rencontrer les 49 soldats. Ces derniers, comme de vaillants militaires, ont le moral au beau fixe et supportent, avec courage, leurs conditions de détention.

Le Conseil National de Sécurité déplore toutefois le fait que les Autorités de la Transition du Mali continuent de détenir ces soldats, de façon arbitraire, en dépit de toutes les explications et preuves fournies par les Autorités ivoiriennes, pour attester du caractère légal et régulier de leur mission.

Dans ces circonstances, le Président de la République a instruit le Ministre en charge de la Défense à l'effet de continuer à apporter soutien et réconfort aux familles des 49 militaires détenus et de poursuivre les visites dans les casernes, afin d'informer régulièrement les troupes sur les efforts en cours pour la libération de leurs collègues. Le Président de la République a également instruit le Ministre en charge des Affaires Étrangères à l'effet d'informer largement la communauté diplomatique en Côte d'Ivoire, sur la situation de nos militaires détenus au Mali.

Dans cette épreuve, le Président de la République félicite les Forces de Défense et de Sécurité pour la sérénité affichée et pour le soutien exprimé à l'endroit de leurs frères d'armes.

En outre, le Président de la République félicite les Ivoiriennes et les Ivoiriens pour l'élan de solidarité manifesté à l'endroit de nos soldats injustement arrêtés au Mali.

Le Président de la République exprime, par ailleurs, ses vifs remerciements au Président de la République togolaise, S.E.M. Faure GNASSINGBE pour sa médiation et pour toutes les initiatives qu'il entreprend, en vue d'une résolution diplomatique de ce malentendu entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Le Président de la République remercie également S.E.M. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée-Bissau et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, S.E.M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Union Africaine, ainsi que S.E. Mme Amina MOHAMMED, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies, pour leur solidarité et leur implication en vue de la libération des militaires ivoiriens.

Enfin, le Président de la République tient à exprimer, à nouveau, sa solidarité et son soutien aux familles des détenus. Il voudrait rassurer ces familles ainsi que tout le peuple ivoirien, qu'il suit personnellement cette situation pour la libération de nos vaillants soldats.

Fait à Abidjan, le jeudi 4 août 2022  
M. Fidèle SARASSORO,  
Secrétaire Exécutif du Conseil  
National de Sécurité